**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU 29 JUIN 2020**

Début de séance : 20h00

**Présents :** PAUL Annie ; MARQUIS David, DESOTEUX Catherine, CECILIOT Mauro, IVASINTA Jérôme, PUYMEGE Robert, PIRES Henri, NOEL Robert, DELACOUR Marie, MILLET Romain

**Absent excusé :** ANTUNEZ Kevin (donne pouvoir)

***1/ Désignation du secrétaire de séance.***

 MARQUIS David est désigné.

***2/ Travaux d’assainissement/attribution de marché***

LOT 1 : Mise en place du tuyau de transfert

L’entreprise Urbavenir est retenue à l’unanimité

LOT 2 : Mise en place de la station d’épuration

L’entreprise SOGEA est retenue à l’unanimité

***3/ Financement des travaux d’assainissement/choix des financeurs***

Le Crédit Agricole est retenu à l’unanimité

***4/ Avenant MP2I***

Dans le cadre du marché public du 22/06/2017 ayant pour objet la mission de maitrise d’œuvre relative à l’assainissement communal et suite à l’augmentation de la masse des travaux il est nécessaire de signer un avenant qui fixe le montant définitif des travaux. Après lecture, le conseil accepte et autorise le maire à signer l’avenant.

***5/ Bail de chasse***

Un bail de location de droits de chasse a été accordé à l’ACCA de Villers en Haye, le 4 mars 2008 pour une durée de 12 ans, reconductible.

Ce bail est échu, mais aucune des 2 parties ne l’a dénoncé

L’ACCA de Villers en Haye est candidate à sa succession

Le prix initial du bail était de 2800€ par an, ce qui a donné pour l’année dernière un prix de 3129€, compte tenu des revalorisations de l’indice de référence soit 18,96€ l’ha

Proposition de renouvellement : 12 ans

Prix : 3200 €

***6/ Vote des taxes locales***

Les taxes votées pour l’année 2019 étaient :

Taxe d’habitation : 9%

Foncier bâti : 9,72%

Foncier non bâti : 26,17%

Le conseil décide à l’unanimité de ne pas augmenter les taux pour 2020.

***7/ Indemnités des élus***

Les indemnités des élus dans le précédent mandat étaient d’environ 570€ pour le maire et de 220€ par adjoint. Ces indemnités compensent en partie des frais auxquels ceux-ci ont à faire face.

Malgré les possibilités d’augmentation autorisées maintenant, il est proposé de maintenir les niveaux antérieurs soit 17% au lieu des 25,5 autorisés pour le maire et 6,6 % pour les adjoints.

Pour 9

Contre 0

Abstentions 1

***8/ Approbation des comptes de gestion (commune et Eau et assainissement)***

Le conseil municipal à l’unanimité

**\* Approuve** *les comptes de gestion eau/commune établis par le trésorier principal.*

**\* Vote**

1. les Comptes Administratifs *eau/commune 2019*
2. *L’affectation de résultat de Clôture eau/commune 2019*
3. les propositions nouvelles du Budget Primitif *eau/commune* 2020 à savoir :

Affectation des Résultats Commune :

**Fonctionnement**

Excédent de l’exercice : 3571.15 €

Excédent Reporté : 154000.46 €

Soit Excédent cumulé : 157571.61 €

**Investissement**

Excédent de l’exercice : 11 116.12 €

Déficit Reste à Réaliser :

Soit Excédent de financement : 11 116.12 €

 Affectation des Résultats Eau/Assainissement :

**Fonctionnement**

Excédent de l’exercice : 7109.92 €

Excédent Reporté : 134 954.21 €

Soit Excédent cumulé : 142 064.13 €

**Investissement**

Excédent de l’exercice : 27 153.76 €

Déficit Reste à Réaliser : 41 553.67 €

Soit Excédent de financement : 14 399.91 €

* **Budget Primitif COMMUNE 2020 avec les résultats reportés de 2019**

-Investissement dépenses et recettes **90 341.54 €**

 -Fonctionnement dépenses et recettes **246 533.65 €**

* **Budget Primitif EAU 2020 avec les résultats reportés de 2019**

-Investissement dépenses et recettes **665 149.42 €**

-Fonctionnement dépenses et recettes **152864.91 €**

***8/ Adhésion au forfait « pilotage Ressources Humaines du CDG54 »***

Le CDG distille maintenant ses renseignements, en fonction des modules que nous avons souscrits

Nous nous sommes aperçus que nous avions besoin de ces informations de temps en temps.

Le coût annuel par employé est de 61€, mais nous devons obligatoirement souscrire pour tous les employés, à savoir 3, soit une cotisation annuelle 2020 de 183€.

Le conseil accepte à l’unanimité d’adhérer au forfait.

***9/ Représentants à la CCID***

L’Administration demande qu’on lui propose 24 contribuables de la commune, afin qu’elle puisse choisir 6 titulaires et 6 suppléants.

***10/ Délégués à MMD54***

La commune a adhéré à cet organisme mis en place par le Conseil Départemental, pour pouvoir bénéficier de la dématérialisation des actes

Il convient de nommer 1 représentant et 1 suppléant

*Représentant* Mauro CECILIOT

*Suppléant* Marie DELACOUR

***11/ Approbation du rapport d’activités de la Société Publique Locale***

Après prise connaissance du rapport de la SPL le conseil municipal l’approuve à l’unanimité.

***12/ Questions diverses***

* Problème de la délimitation des terrains et chemins aux abords des terrains supportant les travaux d’assainissement

Il serait opportun de faire passer un géomètre dès maintenant, et de faire supporter les coûts par la commune puisque les intérêts sont communs aux deux budgets

Peut-on demander des devis, et pour quelle étendue de terrains ?

* Il y a une fuite d’eau au niveau des orgues de l’église : un récipient la recueille pour le moment

 ***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h00***